

Égypte/Monde arabe

Première série | n° 27-28 /// 1996

Les langues en Égypte

Variations - Arabe standard

Sur quelques approches de la réalité sociolinguistique arabe

DJEMAL-EDDINE KOULOUGHLI

p. 287-299

Entrées d'index

Mots-clés : linguistique, dialecte (arabe), sociolinguistique

Texte intégral

- 1 La littérature technique relative à la situation sociolinguistique du Monde arabe contemporain s'étend sur plus de soixante ans et son recensement exhaustif représenterait à lui seul un grand nombre de pages de bibliographie. Nous nous proposons ici d'effectuer un survol sélectif de cette littérature avec pour objectif essentiel de mettre en lumière les principales approches de cette situation, et les objections qui leur ont été opposées¹.

Les approches en termes de diglossie

- 2 Lorsque William Marçais (1930) introduit, pour la première fois dans les études arabes, le terme de « diglossie » pour caractériser la situation linguistique du monde arabe, il le fait dans un contexte lourdement grevé par les intérêts coloniaux français au Maghreb. En effet, en cette année 1930 où l'on fête le centenaire de la présence française en Algérie, parler de l'arabe ne procède pas, pour l'arabisant français, d'une simple motivation scientifique : il s'agit avant tout de faire valoir que cet « idiome sémitique affligé d'une incurable diglossie » ne peut prétendre à aucun rôle dans l'avenir culturel et politique de l'Algérie, voire du Maghreb. Le ton de l'article de Marçais, violent, polémique, insultant même, ne laisse guère subsister de doute quant à ses intentions, au point qu'il paraît aujourd'hui difficile d'admettre, à sa lecture, qu'il

faillie le considérer comme la première pièce à verser au dossier de l'étude, scientifique de la réalité sociolinguistique arabe moderne.

- 3 Cependant, si les articles de Marçais se singularisent par un ton acerbe qu'éviteront des auteurs plus modérés, la structure générale de son argumentation sera, quant à elle, longtemps reprise et développée dans la tradition arabisante française. C'est ainsi, par exemple, que G. S. Colin (1945), dans sa contribution à l'ouvrage *Initiation au Maroc*, consacrée aux parlers du pays, écrit : « Comme dans tout le monde arabophone, la langue arabe se présente au Maroc sous deux aspects : l'arabe classique et l'arabe dialectal. L'arabe dialectal est le seul qui soit parlé. Quant à l'arabe classique; plus ou moins connu des seuls lettrés, il est l'unique langue qui soit normalement écrite, mais ce n'est qu'une langue écrite. » (*op. cit.*, p. 240)
- 4 Puis, après une analyse visant à montrer que cet état de choses constitue une « situation critique, qui pose un problème dépassant le cadre de la linguistique pure pour devenir un problème de civilisation » (*op. cit.*, p. 241), l'auteur en arrive à la conclusion suivante ; « Ni l'arabe classique ni l'arabe vulgaire ne semblant permettre actuellement de résoudre à eux seuls le problème linguistique marocain, une troisième solution se présente : la *diffusion du français*, et son emploi par les Marocains comme langue de culture. » (*op. cit.*, p. 244 ; italiques de l'original)
- 5 Il faudra attendre les années soixante pour voir certains arabisants français² envisager que la diglossie ne soit pas le seul avenir possible du monde arabophone : ainsi G. Lecomte (1960, p. 457) écrit-il : « Avec les progrès de la scolarisation, la diffusion de la presse et surtout peut-être de la radio, les dialectes pourraient se rapprocher de l'arabe littéral qui, lui-même, en se simplifiant, deviendrait plus accessible à la masse. »
- 6 Peut-être d'ailleurs ne faut-il pas réduire le point de vue « diglossique » des arabisants français à n'avoir été dicté que par des considérations politiques. Il est en effet plausible de supposer qu'une situation de diglossie « pure et dure » a sans doute caractérisé les régions du monde arabe les plus attardées culturellement, et qu'une analyse en ces termes a donc constitué un assez bon modèle de la réalité sociolinguistique du Maghreb du début du siècle, surtout dans les campagnes.
- 7 En tout cas, lorsqu'en 1959 le grand linguiste américain Ferguson publie dans la revue *Word* son célèbre article sur la diglossie, on peut difficilement le soupçonner d'être mû par des mobiles idéologiques. Or le monde arabe y figure, aux côtés de la Grèce et de Haïti, comme exemple paradigmatique d'aire linguistique structurée par une situation diglossique.
- 8 L'article de Ferguson, fondé sur une riche documentation et fort d'une formulation précise et nuancée, marque véritablement l'entrée de la notion de diglossie dans l'arsenal des concepts de la sociolinguistique. On rappellera ici notamment, la définition générale qu'il propose du phénomène (Ferguson, 1959, p. 435) : « La DIGLOSSIE est une situation langagière relativement stable dans laquelle, en plus des dialectes de base de la langue (qui peuvent inclure une forme standard ou des standards régionaux), il existe une variété superposée, très divergente, hautement codifiée (et souvent grammaticalement plus complexe), véhicule d'une littérature écrite vaste et respectée, soit à une époque antérieure soit dans une autre communauté linguistique. Cette variété est apprise essentiellement par l'enseignement et est utilisée pour la plupart des fonctions écrites et des fonctions orales à caractère formel, mais n'est pratiquée par aucun groupe de la communauté pour la conversation ordinaire. »
- 9 *A priori*, et à partir d'une vue un peu schématique de la réalité sociolinguistique du monde arabe, on peut être tenté d'admettre que l'on y a bien affaire, en effet, à une situation qui cadre parfaitement avec la définition de Ferguson. Pourtant, une lecture attentive de l'article montre que son auteur lui-même n'est pas passé à côté d'éléments

susceptibles de mettre en question la simplicité « bipolaire » de son schéma. C'est ainsi que, discutant les aspects dynamiques des situations de diglossie, il écrit (*op. cit.* p. 433) : « Les tensions communicatives qui apparaissent dans la situation de diglossie peuvent être résolues par l'usage de formes intermédiaires de la langue, relativement non codifiées et instables (comme la *mikti* grecque, *al-lugha al-wusta* de l'arabe ou le créole de salon haïtien) ainsi que par des emprunts répétés de vocabulaire à la variété « haute » par la variété « basse ». En arabe par exemple, une variété d'arabe parlé fort utilisée dans certaines situations semi-formelles ou inter-dialectales possède un vocabulaire hautement classique mais avec peu ou pas de terminaisons casuelles, et certains traits de syntaxe classique, mais avec une base fondamentalement dialectale en morphologie et en syntaxe, et une adjonction généreuse de vocabulaire dialectal. »

10 Ainsi donc, le texte même qui fonde scientifiquement l'application du concept de diglossie à la description de la situation linguistique du monde arabe contemporain contient-il des éléments précis permettant de mettre en cause l'adéquation de ce concept à la réalité dont il prétend rendre compte.

11 Il ne faut donc pas s'étonner que, malgré l'impact considérable de cet article de Ferguson³, des remises en cause et des contestations se soient manifestées très vite après sa publication.

Les approches « stratifiées »

12 La première contestation de l'approche bipolaire s'est manifestée dès 1960 dans un article de Haïm Blanc sur la « variation stylistique en arabe parlé ». Cet article se fondait sur l'analyse d'un corpus de conversations entre arabophones cultivés n'appartenant pas à la même aire dialectale, pour montrer que ce type de production linguistique met en jeu une gradation de styles ne pouvant se réduire au schéma binaire de Ferguson, et qu'en outre « c'est l'exception et non la règle de rencontrer un seul segment de discours suivi dans un seul de ces styles » (*op. cit.* p. 85). Blanc propose de distinguer dans ces productions linguistiques les cinq styles fonctionnels suivants :

- 1. Classique standard
- 2. Classique modifié
- 3. Semi-littéraire ou dialectal relevé
- 4. Dialectal « koinésé »
- 5. Dialectal pur

13 Le passage d'un style à un autre résulterait de l'action de divers facteurs psychologiques (personnalité et état d'esprit du locuteur), sociaux (position par rapport à l'interlocuteur) ou thématiques (objet du discours). Linguistiquement, ces changements de styles s'effectueraient par le recours à des outils de « dé-dialectalisation » (*levelling devices*), voire de « classicisation » [*classicizing devices*].

14 Une autre tentative de proposer un modèle « stratifié » de la réalité linguistique arabe est celle de Sa'ïd Badawî (1973). Dans un ouvrage consacré aux « niveaux de l'arabe contemporain en Egypte », cet auteur présente, lui aussi, une stratification dans les cinq niveaux suivants :

- 1. Classique traditionnel (*fusha al turât*)
- 2. Classique contemporain (*fusha al-'asr*)
- 3. Dialectal cultivé (*ammiyyat al-mutaqqafin*)

- 4. Dialectal « éclairé » (*'ammiyyat al-mutanawwirin*)
- 5. Dialectal des illettrés (*'ammiyyat al-'ummiyyin*)

15 On observera que la problématique de Badawî, souvent rapprochée de celle de Blanc, en diffère en fait sensiblement : non seulement il n'est pas tout à fait indifférent de parler de « styles » dans un cas et de « niveaux » dans l'autre, mais en outre, un examen attentif des « strates » reconnues par l'un et l'autre modèle montre qu'elles ne se recouvrent ni par leur nature ni par leur contenu⁴.

16 Les approches stratifiées ont été assez sévèrement critiquées pour leur caractère arbitraire et impressionniste (cf. par exemple Meiseles, 1980, et Tarrier, 1991). L'argument le plus souvent invoqué contre le principe même de ces approches est que, rien n'interdit, si on les approfondit, d'aboutir à « un nombre inconnu de registres » (Meiseles, *op. cit.*, p. 122), à « un découpage infini de l'arabe » (Tarrier, *op. cit.*, p. 8).

17 Il faut croire cependant que ces modèles présentent un certain degré d'attraction, car des auteurs qui ne s'en réclament pas explicitement, voire même qui les critiquent, semblent les réintroduire subrepticement dans leurs analyses. Ainsi Salib (1979) fait état, à côté de ce qu'il appelle « Spoken Literary Arabic » (SLA), objet principal de sa description, d'un « Educated Colloquial Arabic (ECA) qui s'en rapprocherait par de nombreux traits, et qu'il distingue du simple « Colloquial Arabic » (CA). De même, Meiseles (1980), juste après avoir critiqué l'approche « stratifiée » « qui ne peut fournir une solution tenable » (*op. cit.*, p. 122) propose (p. 223) une division en « quatre variétés de l'arabe contemporain » qui se présente comme suit :

- 1. Arabe littéraire (ou standard)
- 2. Arabe sub-standard
- 3. Arabe parlé cultivé
- 4. Dialectes purs (ou basiques)

18 La rémanence de l'approche en termes de strates, même sous une forme affaiblie, nous paraît significative d'un besoin de l'esprit scientifique de reconnaître, dans une réalité qui semble présenter une variation continue, des zones de relative homogénéité donnant prise ne serait-ce qu'à un minimum de discrétisation...

Les approches en termes de « continuum »

19 Les travaux d'El-Hassan (1977 et 1978) ont profondément marqué le champ des recherches en sociolinguistique de l'arabe. Ce chercheur montre de façon convaincante l'incapacité des modèles diglossiques et stratifiés à rendre véritablement compte de la réalité linguistique arabe, et notamment des productions linguistiques des arabophones cultivés. Amené à reconnaître, à côté de l'arabe standard moderne (acronyme anglais : MSA) et des dialectes, une variété qu'il baptise Arabe Parlé Cultivé (Educated Spoken Arabic, acronyme : ESA), il écrit : « MSA, ESA et arabe dialectal constituent un continuum. Ces variétés d'arabe ne sont ni discrètes ni homogènes ; au contraire, gradation et variation les caractérisent. »

20 L'introduction par El-Hassan du concept de continuum linguistique⁵ dans le domaine des études arabes a constitué une sorte de révolution, à la fois parce qu'elle paraît constituer une rupture théorique très nette avec les problématiques « discontinuistes » précédentes, mais aussi parce qu'elle s'accompagne de l'importation des concepts et outils de la « linguistique variationniste » née dans la mouvance des

travaux du sociolinguiste américain William Labov (cf. Labov, 1963, 1966 et 1970, par exemple).

21 Alors que les approches « discontinuistes » s'intéressent essentiellement à la caractérisation des variétés linguistiques en termes de traits spécifiques (phonologiques, morphologiques, lexicaux, syntaxiques), les approches « variationnistes » sont centrées sur la définition de « variables » linguistiques et l'étude de la manière dont ces variables sont réalisées par des locuteurs déterminés dans des situations déterminées⁶.

22 A partir des travaux d'EI-Hassan, de nombreux chercheurs ont adopté, éventuellement avec des modifications dans la démarche, l'approche variationniste. On citera notamment Sallam (1980), Owens & Bani Yasin (1991) et Tardier (1993).

23 Si les recherches « variationnistes » peuvent être caractérisées, comme on vient de le dire, par une certaine unité de méthode, il est plus difficile d'y trouver une unité d'objet d'étude. EI-Hassan étudie, dans son travail de 1978, la variation des formes de démonstratifs dans la conversation d'arabophones orientaux cultivés et les classe selon une échelle dont les termes extrêmes sont les formes dialectales pures et les formes standard pures. Sallam (1979) étudie plutôt le phénomène syntaxique d'accord dans le syntagme nominal en « ESA » alors que dans son travail de 1980, il s'intéresse à la réalisation de variables phonologiques : le contraste de /q/ et de /g/ par exemple. Owens et Bani Yasin (1991) se montrent un peu plus éclectiques : à côté d'observations qui rappellent celles de leurs deux prédécesseurs, ils procèdent également à des tests où les sujets sont invités à classer des productions linguistiques en fonction de critères psycho-sociologiques pour identifier les valeurs associées à divers paramètres linguistiques⁷. Quant à Tardier (1993), il s'en tient à des paramètres phonologiques très étroitement définis et essaye d'en déduire le degré de contrôle des locuteurs étudiés sur les variables retenues.

24 Une seule conclusion générale se dégage de l'ensemble de ces travaux, à savoir que la fréquence d'occurrence des variables de prestige croît avec le degré de formalité de la situation de communication. Cette conclusion va dans le même sens que les résultats des travaux de Labov et, plus généralement, de tous ceux qui ont travaillé dans le cadre de la même problématique. ;

25 Il faut cependant souligner que les travaux variationnistes conduits jusqu'ici sur l'arabe pèchent systématiquement, à notre connaissance, par l'absence d'attention aux paramètres sociologiques permettant d'identifier de façon précise les locuteurs testés. Tardier (*op. cit.*, p. 118) seul semble s'en rendre compte, qui écrit dans les conclusions de son travail : « Il est juste de se demander si ces renseignements sont suffisants ; par exemple, nous ne connaissons rien de précis de l'histoire sociale de chacun des intervenants, du milieu social dont ils sont issus, de leur cursus scolaire, universitaire et professionnel respectif, de leur région d'origine, etc. Autant de renseignements qui seraient infiniment précieux pour toute réflexion sociologique.

26 L'absence de telles informations rend illusoire toute mise en évidence systématique de la « motivation sociale » (comme dirait Labov) de la variation linguistique et encore plus celle de la stratification sociale de la langue arabe aujourd'hui. Il est d'ailleurs probable qu'aucun variationniste ne se soit, jusqu'à présent, proposé un objectif aussi ambitieux. L'indigence des études sociologiques sur le monde arabe contemporain est peut-être responsable de cette absence de « conscience sociologique » des chercheurs en sociolinguistique de l'arabe.

27 Au vu de cet état de choses, et compte tenu de la forte tendance qu'ont toujours manifestée les variationnistes à rejeter presque sans nuances tout ce qui s'est fait en dehors de leur méthodologie⁸, il est légitime de se demander ce que l'approche variationniste a apporté, globalement, à l'étude de la situation linguistique arabe. D'un

point de vue purement descriptif, les recherches actuellement disponibles restent extrêmement pointues, pour ne pas dire pointillistes, et l'on ne peut que partager, près de vingt ans après, la remarque de Mitchell (1978, p. 256) :

Bien que le variationnisme puisse sembler offrir les meilleurs perspectives de succès, sa pratique s'est jusqu'à présent largement confinée à des déclarations d'intention ou à des études de détail, et, autant que je sache, il n'y a même pas une esquisse grammaticale d'une koinè, ni même d'une langue étrangère, qui ait été produite dans un cadre variationniste.

28 Il faut cependant reconnaître que l'introduction du concept de « continuum linguistique » a constitué une rupture polémique utile dans l'approche de la réalité sociolinguistique arabe. Mais ce concept doit être clarifié. S'il signifie que l'approche polarisée de la réalité sociolinguistique arabe n'est pas adaptée aux faits et s'il vise à souligner que les productions linguistiques des arabophones (notamment cultivés) peuvent mobiliser, dans un seul et même discours éventuellement, les ressources de niveaux linguistiques extrêmement distincts et variés, alors ce concept est utile car il éclaire un aspect réel de la situation. Si, par contre, il est utilisé aux fins de faire valoir qu'il serait vain de rechercher dans le « continuum linguistique arabe » la moindre stabilité ni la moindre régularité qui autoriserait à parler de variétés relativement stables et caractérisables en tant que telles, alors ce concept est critiquable car contraire à ce qui fait le propre de toute approche scientifique d'un phénomène, à savoir la recherche de régularités et l'identification de « zones d'accrétion » caractérisées par une certaine stabilité. Sur ce point, nous considérons que Meiseles (1980, p. 121-122) a parfaitement raison de rappeler que « dans l'état actuel de l'arabe, une telle variation peut encore recouvrir des réalités linguistiques et sociales différentes, propres à des variétés linguistiques distinctes, dont les caractères diffèrent et dont les locuteurs distinguent les valeurs communicatives respectives. Ainsi, la délimitation de ces diverses variétés d'arabe et de leurs frontières est nécessaire non pas seulement pour des raisons méthodologiques et les exigences de la description linguistique, mais aussi du point de vue de la réalité sociolinguistique. »

Les approches « triglossiques »

29 Avant d'aborder la présentation de ce dernier type d'approche de la réalité sociolinguistique arabe, il convient de dissiper un malentendu qui pourrait résulter de notre usage du terme « triglossie ». Ce terme a en effet, à notre connaissance, été d'abord utilisé, dans le champ des études arabes, pour renvoyer à la différence entre l'arabe classique « ancien », celui de l'âge d'or de la littérature arabe, et l'arabe standard moderne. Pour des auteurs comme Suleiman (1986), par exemple, c'est l'arabe standard moderne qui constitue, entre le « classique » et le « dialectal » troisième terme de la « triglossie » arabe. Précisons tout de suite que ce n'est pas cette problématique que nous visons à exposer ici, mais bien celle de la « *lughat wusta* » à laquelle fait référence la dernière citation de Ferguson reproduite ci-dessus⁹.

30 Des auteurs d'obédiences très diverses ont depuis longtemps reconnu que l'arabe parlé par les intellectuels et « cols-blancs » arabes, dans des circonstances relativement spontanées, présentait un certain nombre de caractéristiques phonologiques, morphologiques, syntaxiques et surtout lexicales le différenciant nettement du dialecte populaire courant sans pour autant en faire, linguistiquement, une sous-variété de l'arabe standard (ou classique). On pourrait à loisir multiplier ici

les citations allant dans ce sens, depuis les plus superficielles, comme celle-ci, de Lecomte – « Plus l'individu est lettré, plus la langue parlée à base dialectale est conforme aux normes de l'arabe classique, au point de devenir, dans les milieux les plus cultivés, un arabe classique ne faisant plus que quelques concessions à l'arabe dialectal (suppression des désinences casuelles par exemple), ce qui est le cas chez les universitaires, mais uniquement dans le cadre de l'Université, car ils reviennent au dialectal pur dans la rue » (1960, p. 457) – jusqu'au plus circonstanciées comme celle de Ferguson (ci-dessus).

31 De même, un parcours de la littérature technique sur le sujet montre que tous les auteurs ont reconnu, sous des appellations différentes (fort nombreuses), l'existence et la relative spécificité d'une variété linguistique de l'arabe typiquement associée aux productions linguistiques des arabophones cultivés.

32 Nous considérons que relèvent de l'approche « triglossique » tous les chercheurs qui pensent que la donnée fondamentale dont doit rendre compte la recherche dans ce domaine, « la clé du traitement de l'ensemble du problème », comme le formule Meiseles (1980, p. 122) est « l'émergence de l'usage de cette langue principalement orale (mais, récemment, et jusqu'à un, certain point, aussi écrite) occupant une position intermédiaire entre les deux extrêmes de la diglossie arabe »

33 Le premier chercheur à avoir bien perçu et problématisé cette question est Mitchell (1976, 1978, 1980, 1986). Mais Salib (1979), qui lui a consacré sa thèse de PhD, Meiseles (1980), Palva (1969, 1982) sont autant de contributions intéressantes à l'étude de cette variété de langue.

34 Il nous paraît d'ailleurs très significatif que dans l'usage arabe courant se soit forgé, pour désigner cette réalité, l'expression de « *'arabiyya wusta* », que nous traduisons par « arabe médian ». Nous y voyons un argument indépendant en faveur de la perception, même chez les locuteurs sans sophistication linguistique particulière, de la réalité et de la spécificité de cette variété linguistique.

35 En fait, même les études variationnistes, pourtant peu enclines à une vision globale des choses, ont contribué, à leur manière, à mieux faire connaître cet arabe « médian » dont le caractère instable, « émergent », constitue un défi redoutable à toute la méthodologie linguistique traditionnelle (qu'elle soit structuraliste ou générativiste).

Bibliographie

- BADAWI M., *Mustawayât al-'arabiyya al-mu'âsira fi misr*, Dâr al-ma'ârif, Le Caire, 1973.
- BAKALLA M. H., *Arabic Linguistics: An Introduction and Bibliography*, Mansell, London, 1983.
- BLANC H., « Stylistic Variation in Spoken Arabic: A Sample of Interdialectal Educated Conversation », *Contribution to Arabic Linguistics*, 3, C. A. Ferguson Ed., Harvard University Press, 1960.
- COLIN G. S., « Les parlers », *Initiation au Maroc*, Vanoest, Paris, 1945, p. 191-247.
- EL-HASSAN S. :
- « Educated Spoken Arabic in Egypt and the Levant; A Critical Review of Diglossia and Related Concepts », *Archivum Linguisticum*, 8-2, 1977, p. 112-132.
 - « Variations in the Demonstrative System in Educated Spoken Arabic », *Archivum Linguisticum*, 9, p. 32-57.
- FERGUSON C. A., « Diglossia », *Word* 15, 1959, p. 325-340.
- LABOV W.:
- « The Social Motivation of a Sound Change », *Word* 19, 1963, p. 273-309.
 - *The Social Stratification of English in New York City*, Center for Applied Linguistics,

Washington, 1966.

- « The Study of Language in its Social Context », *Studium Generale*, vol. 23, 1970, p: 30-87.
Cité de : *Sociolinguistics*, Pride & Holmes Eds., Penguin, 1972.

LECERF J., « L'arabe contemporain comme langue de civilisation », *Revue Africaine* n° 356, 1933, p. 269-296.

LECOMTE G., « L'Arabe tel qu'on le parle », *Les Langues Modernes* (nov.-déc.), Paris, 1960.

MARÇAIS W., « La diglossie arabe », *L'Enseignement Public*, 97, 1930, p. 401-409.

MEISELES G., « Educated Spoken Arabic and the Arabic Language Continuum », *Archivum Linguisticum*, 11, 1980, p. 118-148.

MITCHELL T. F.:

- « Some Preliminary Observations on the Arabic Koinè », *British Society of Middle Eastern Studies Bulletin* 2/2, Mansell, London, 1976, p. 70-86.

- « Educated Spoken Arabic in Egypt and the Levant, with Special Reference to Participle and Tense », *Journal of Linguistics*, 14, 1978, p. 227-259.

- « Dimensions of Style in a Grammar of Educated Spoken Arabic », *Archivum Linguisticum*, 11, 1980, p. 89-106.

- « What is Educated Spoken Arabic? », *International Journal of the Sociology of Language*, 61, 1986, p. 7-32.

OWENS J. & BANI YASIN R., « Spoken Arabic and Language Mixture », *Bulletin d'Etudes Orientales* XLIII, IFEAD, Damas, 1991.

PALVA H.:

- « Notes on Classicization in Modern Colloquial Arabic », *Studia Orientalia*, Helsinki, XL/3, 1969, p. 1-41

- « Patterns of Koineization in Modern Colloquial Arabic », *Acta Orientalia* XLIII, Copenhague, 1982.

SALIB M., *Spoken Literary Arabic : Oral Approximation of Literary Arabic in Egyptian Formal Discourse* (Unpublished), PHD Dissertation, University of California, Berkeley, 1979.

SALLAM A. M. :

- « Concordial Relations within the Noun Phrase in Educated Spoken Arabic », *Archivum Linguisticum* 10/1, 1979, p. 20-56.

- « Phonological Variation in Educated Spoken Arabic: A Study of the Uvular and other Plosive Types », *BSOAS*, 43, 1980, p. 77-100.

SULEIMAN S. M., *Jordanian Arabic between Diglossia and Bilingualism Linguistic Analysis*, Amsterdam, 1982.

TALMOUDI F., « The Diglossia Situation in North Africa, a Study of Classical Arabic/Dialectal Arabic Diglossia with a Sample Text in 'Mixed Arabic' », *Orientalia Gothburgensia*, 8, 1984.

TARRIER J.-M. :

- « À propos de sociolinguistique de l'arabe », *Bulletin d'Etudes Orientales*, XLIII, IFEAD, Damas, 1991.

- « Contribution à l'étude de l'arabe parlé formel », *Développements récents en linguistique arabe et sémitique*, IFEAD, Damas, 1993.

TOMICHE N., *Histoire de la littérature romanesque de l'Égypte moderne*, Maisonneuve & Larose, Paris, 1981.

Notes

1 Le même auteur pourra être cité plusieurs fois si son travail recoupe plusieurs des approches présentées.

2 Précisons que cette caractérisation vaut surtout pour les arabisants français « basés » au Maghreb. Dès les années trente, un arabisant comme Jean LECERF, qui connaissait bien l'Orient arabe, donne de la situation linguistique arabe une vision très différente (cf. par

exemple LECERF, 1933).

3 Dans sa bibliographie générale de la linguistique arabe, BAKALLA (1983) recense plus de 30 références à l'entrée « diglossie » de son index. Mais la vogue de ce concept n'a pas complètement cessé depuis : ainsi, TALMOUDI (1984) qui, bien qu'il connaisse les travaux critiquant ce concept, estime qu'il s'applique de façon pertinente à la situation sociolinguistique du Maghreb.

4 À tout prendre, et tout en reconnaissant le bien-fondé des critiques faites aux modèles « stratifiés », nous considérons ta classification de BADAWI comme plus éclairante que celle de BLANC. Par exemple, on ne voit pas très bien, dans le modèle de celui-ci, si le 3e niveau est un niveau modifié du dialectal ou du standard. De même, on ne comprend pas très bien ce que désigne le second niveau, ni même si le premier vise l'arabe standard moderne ou toutes les formes, y compris les plus conservatrices, de l'arabe standard (par exemple l'arabe des sermons religieux « soutenus »). Il se peut que cela s'explique par le choix de BLANC de ne considérer que la version « inter-dialectale » de l'« arabe médian ». Sa classification « tire » en effet nettement vers le « haut » les styles identifiés...

5 Le concept de « continuum linguistique » a été forgé dès le milieu des années trente par des sociolinguistes spécialistes de situations de créolisation.

6 Une autre manière, peut-être plus claire, d'exprimer la différence d'approche serait de dire que le point de vue des discontinuistes est plutôt « macro-linguistique », alors que celui des variationnistes est plutôt « micro-linguistique ». Nombre de reproches que se font les uns et les autres relèvent de cette différence de point de vue...

7 Ces techniques ont notamment été utilisées par LABOV et ses collaborateurs pour étudier l'anglais non-standard des Noirs et Porto-Ricains de New York.

8 Cette tendance, inaugurée par EL-HASSAN (1977), se retrouve chez OWENS et BANI YASIN (1991) et surtout TARRIER (1991) pour qui, semble-t-il, tout ce qui s'est fait dans le domaine n'est qu'arbitraire et incohérence.

9 Cela ne signifie pas que les deux conceptions a priori distinctes de la « triglossie » soient totalement sans rapports historiques et linguistiques : en effet, la notion de « langue tierce » (*lughā al tālita*) a été utilisée, à partir des années cinquante, notamment dans la littérature égyptienne, pour évoquer la possibilité d'un outil linguistique qui permette de sortir de l'alternative diglossique sentie comme insupportable par les écrivains (et surtout les dramaturges). Cet outil linguistique idéal devait combiner les ressources vivantes du dialectal et du « classique » dans un arabe « moderne ». On voit comment, selon que l'on soit plus ou moins conservateur, cet arabe sera situé plutôt du côté du standard actuel ou plutôt du côté du dialectal. Sur la langue « tierce », cf. TOMICHE, 1981, chapitre 8.

Pour citer cet article

Référence électronique

Djemal-Eddine Kouloughli, « Sur quelques approches de la réalité sociolinguistique arabe », *Égypte/Monde arabe*, Première série, 27-28 | 1996, [En ligne], mis en ligne le 08 juillet 2008. URL : <http://ema.revues.org/index1944.html>. Consulté le 08 février 2010.

Auteur

Djemal-Eddine Kouloughli

CNRS/CEDEJ

Droits d'auteur

© Tous droits réservés